

Procédures pour organiser une visite du site de Paris

Version du 13 février 2024

Vous voulez guider une visite de l'observatoire de Paris. Le terme « visite » désigne ici l'accueil du public de toute sorte (classes, collègues internes ou externes, divers...) de jour et sans observation avec les instruments.

Ce document rassemble la procédure pour organiser et conduire votre visite, avec les consignes de sécurité à appliquer.

Attention, vous devez être habilité par la Direction de la communication pour guider des visites. Si vous ne l'êtes pas encore, demandez à visite.paris@observatoiredeparis.psl.eu .

1. Réserver votre visite

- Pour fixer une date de visite, il est indispensable de consulter et réserver sur le planning intranet des visites : <http://visites.obspm.fr>
- Vous devez réserver les espaces qui nécessitent une réservation : Grande Galerie et Coupole Arago : <https://reservations.obspm.fr> . Attention, la Salle du Conseil et la salle Cassini peuvent être utilisées par d'autres activités, il faut prévoir votre visite en conséquence ;
- Vous devez transmettre au PSIS (Pôle Sécurité Incendie Sûreté) et copie à la Direction de la communication la liste complète des noms des visiteurs (y compris les noms des élèves des classes) au minimum 24h avant la visite : acces.campusdeparis@observatoiredeparis.psl.eu et visite.paris@observatoiredeparis.psl.eu et vous donnerez la liste imprimée à l'accueil du 77 quand vous accueillez les visiteurs.

2. Conduire votre visite

- Récupérer les clés nécessaires à la visite à l'accueil du 77 : « clés visite ». Si les clés sont déjà prises, un autre jeu de clé peut être retiré à la Direction

de la communication, bâtiment de la Carte du Ciel. Les clés doivent être rendues en fin de visite ;

- Les lieux qui nécessitent une clé sont : la terrasse supérieure (clé ou badge), la coupole Arago, la coupole de la Carte du Ciel ;
- Le personnel de la Bibliothèque ouvre la porte de la Grande Galerie à votre demande par téléphone au 2190 (il y a un téléphone dans l'antichambre) ;
- La capacité maximale de la coupole Arago est de 20 personnes. Dans le cas d'un groupe plus nombreux (guide et accompagnateurs inclus), un demi-groupe attend sur le toit, encadré par le responsable du groupe pendant que l'autre demi-groupe visite la coupole ;
- Des sanitaires sont à disposition des visiteurs au rez-de-chaussée du bâtiment A et au rez-de-chaussée ou salle Cassini du bâtiment Perrault ;
- Pour les visites de parrainage, il n'est possible de pique-niquer qu'en extérieur (la pelouse devant le bâtiment Perrault) ; à voir au cas par cas avec le PSIS. **Le pique-nique doit obligatoirement se faire sous la surveillance d'un personnel habilité** : le guide lui-même, un agent de sécurité (PSIS) ou un membre de l'UFE en cas d'absence du parrain/marraine, mais pas un agent de la DirCom ;
- Les cars (scolaires ou autres) ne peuvent pas rentrer sur le site. Si vous avez une demande express sur les possibilités de stationnement, contactez le PSIS.

3. Consignes générales

- Le groupe doit toujours rester avec le guide à partir de l'entrée sur le site jusqu'à sa sortie, et ne doit en aucun cas se disperser sur le campus ;
- Les adultes accompagnateurs des classes doivent rester avec le groupe tout le long de la visite et rester attentifs à son encadrement ;
- Des voitures circulent sur le campus de l'Observatoire, il faut être attentif lors du cheminement depuis l'accueil du 77 jusqu'au bâtiment Perrault ;
- Les visiteurs ne doivent en aucun cas monter sur les balustrades, murets, rampes d'escaliers etc... ;
- En cas de pluie, neige ou verglas, l'accès à la terrasse supérieure et à la coupole Arago sont impossibles en raison du très fort risque de glissade ;
- Il est interdit aux visiteurs de toucher aux objets exposés ;
- Les photos sont autorisées. Les flashes sont interdits dans les espaces où sont exposés des peintures, gravures, imprimés et manuscrits ;

- Tout incident ou tout constat de dégradation est à signaler à visite.paris@observatoiredeparis.psl.eu .

Référez-vous à la note « Consigne de sécurité à l'attention des guides de l'Observatoire et des responsables des groupes qui visitent ».

4. La coupole Arago

- L'ensemble des consignes de sécurités sont dans le document « Consignes de sécurité et d'utilisation de la lunette Arago lors d'une visite ». Les points les plus importants sont :
- La capacité maximale de la coupole Arago est de 20 personnes. Dans le cas d'un groupe plus nombreux (guide et accompagnateurs inclus), un demi-groupe attend sur le toit, encadré par le responsable du groupe pendant que l'autre demi-groupe visite la coupole ;
- La rotation de la coupole est interdite.

5. Consignes en cas d'accident de personne

- En cas d'accident ou d'urgence, suivre la procédure habituelle :
- Après avoir écarté les dangers potentiels et avoir placé la ou les victimes en position de sécurité, composer le 15 (SAMU), ou le 18 (pompiers) ou le 112 (numéro européen d'urgence) sur un des téléphones internes accessibles (antichambre, Cassini, coupole Arago). Indiquer le lieu exact (Bâtiment Perrault, pièce où vous vous trouvez, Observatoire de Paris, 77 avenue Denfert Rochereau, Paris 14), la nature de l'accident, le nombre de victimes et leur état. Ne pas raccrocher en premier ;
- Téléphoner ensuite au poste de garde (01 40 51 21 77 depuis un téléphone portable ou 21 77 en interne) pour répéter ces informations et informer de l'arrivée des secours ;
- Rester auprès de la ou des victimes jusqu'à l'arrivée d'une équipe de secours.